



**École Lajoie**  
**Conseil d'établissement**  
**Mercredi 15 juin 2016**



## Procès verbal

### Présences

Qualité	Nom	Présent	Absent
Président	Philippe Dalpé	x (arrivé à 19h30)	
Directrice de l'école	Lucie Turcotte	x	
Directrice adjointe de l'école	Michelle Pâquet	x	
Enseignants	Émilie Decker	x	
	Marie-Claude Chicoine		x
	Marie-France Bertrand	x	
	Tamara Sztyk	x	
	François Thivierge	x	
	Benjamin LaSalle	x	
Membres parents	Nathalie Rolland	X (départ à 19h)	
	Sarah Dorner	x	
	Yves Corriveau	x	
	Marcela Fajardo	x	
	Benoît Bouvier		x
Personnel de soutien	Nicolas-Eric Marquis	x	
	Annie Perreault	x	
Membre de la communauté	De la Fondation Les amis de l'école Lajoie: Laure Pérès, Sophie Franchette	X X (départ à 19h)	

**1. Période de questions du public**

Aucune question.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

Aucun ajout.

### **3. Fondation**

Deux parents, Mesdames Pérès et Franchette, sont présents pour parler de la fondation. L'objectif de cette année était d'amasser 10 000\$. Huit activités de levée de fonds ont été organisées. Un grand total de 8 223\$ a été amassé dont 5 288\$ pour les activités organisées et 2 435\$ en dons. La fondation a aidé à financer 5 projets réalisés par les enseignants. Il reste donc 5 000\$. Ce montant n'inclut pas les frais de la kermesse qui aura lieu le 22 juin en après-midi avec les enseignants et à partir de 15h pour les familles. Trente-et-un parent seront bénévoles. La fondation suggère de faire une fresque dans la palestine pour l'an prochain. Elles viendront présenter leur mission en début d'année.

### **4. OPP**

Madame Fajardo lit la lettre : « Contexte et projet de création de l'association des bénévoles de l'école Lajoie » (voir en pièce jointe). Les parents ont l'idée de faire un calendrier pour les activités communes pour l'an prochain. Ceci sera proposé à l'assemblée générale de parents du 15 septembre 2016.

### **5. Adoption du procès-verbal du mercredi 18 mai 2016 et**

### **6. Suivi au procès verbal**

Pour le point 6, Madame Turcotte propose de comparer les redditions de comptes de 2015-2016 avec celles de l'année précédente.

Monsieur Marquis explique qu'il y a certaines modifications à faire quant au tarif proposé dans les règles de fonctionnement. Le tarif gouvernemental est de 8,10\$ par jour pour un enfant qui fréquente le SDG, deux périodes par jour.

Les tarifs pour une journée pédagogique sont de 9\$ par jour.

Monsieur Marquis s'engage à apporter les modifications.

Proposé par Monsieur Corriveau.

Secondé par Madame Dorner.

Plusieurs petites modifications sont proposées par Monsieur Corriveau. Madame Turcotte s'engage à apporter ces modifications au procès verbal du mois d'avril.

Adopté à l'unanimité avec abstention de Madame Dorner.

## **7. Plan de lutte contre l'intimidation et la violence 16-17**

Madame Annie Perrault, psychoéducatrice de l'école, fait une présentation en deux temps. Elle est accompagnée de Monsieur Benjamin LaSalle, enseignant de 6e année. Tout d'abord, elle présente les résultats obtenus suite aux questionnaires SÉVI. Le questionnaire SÉVI a été rempli par 229 élèves de la 3e à la 6e année durant la semaine du 17 avril 2016. Les questions portent sur leur sentiment de sécurité à l'école ainsi que leur perception d'intimidation.

Les résultats démontrent que certains aspects diffèrent de la moyenne de la commission scolaire Marguerite-Bourgeoys.

Les élèves de l'école Lajoie sont plus touchés par la violence physique et verbale. Les cohortes de 3e, 4e et 6e année sont particulièrement concernées.

Puis, Madame Perrault présente le plan de lutte pour 16-17. Depuis 3 ans, chaque école doit se doter d'un plan de lutte contre la violence.

Le plan de lutte tient compte des résultats obtenus au questionnaire SÉVI.

Trois objectifs sont ciblés :

1. Diminuer de 5 points le taux d'élèves victimes de violence physique.
2. Diminuer de 6 points le taux d'élèves victimes de violence verbale.
3. Augmenter le sentiment de sécurité de 10 points.

## **8. Code de vie 16-17**

Le code de vie de l'école Lajoie demeure le même. Respect, sécurité et sens des responsabilités sont les valeurs transmises. Le comité et l'équipe école veulent le rendre plus explicite en enseignant et en modélisant les comportements attendus.

Monsieur Corriveau propose de changer le mot *proscrite* par *interdite*.

Approuvé à l'unanimité.

## **9. Matériel didactique 16-17**

Les frais pour le matériel périssable du préscolaire sont présentés.

Approuvé à l'unanimité

## **10. Nouvelles du service de garde**

### **10.1 Journées pédagogiques (voir document-joint)**

Quatre activités présentées peuvent être plus chères que le tarif régulier de 9\$ par jour.

Voici les activités qui nécessiteront des coûts supplémentaires :

Frontopolis et St-Jérôme

Centre équestre

Cabane à sucre (à l'école)

Croisière dans le Vieux-Port (fin d'année)

Les parents ont toujours l'option d'envoyer leur enfant au service de garde de l'école s'ils ne veulent pas que leur enfant participe à la sortie.

Approuvé à l'unanimité.

## **11. Nouvelles de la direction**

### **11.1 Rencontre bibliothèque**

Madame Turcotte a rencontré la bibliothécaire pour lui faire part du souhait des parents de faire une rencontre. Une date sera proposée d'ici la fin de l'année scolaire.

### **11.2 Rencontre CE de septembre et membres du CE 2016-2017**

La dernière rencontre aura lieu le 7 septembre 2016.

Monsieur Philippe Dalpé et quatre parents vont garder leur mandat pour une année supplémentaire. Monsieur Bouvier ne renouvellera pas son mandat. Il y aura donc deux élections l'an prochain.

## **12. Varia**

### **12.1 Défi Pierre- Lavoie et 12. 2 Communication aux parents**

Suite aux questionnements de Madame Natalie Rolland concernant une lettre reçue à cet effet, Madame Turcotte propose qu'il faudrait trouver une meilleure façon de communiquer les informations aux parents. Monsieur Dalpé propose d'utiliser la page Facebook de l'école et le site web de l'école.

### **12.3 Dossier plomb**

Un contact de Madame Sarah Dorner fera une demande au secrétariat général afin que l'eau de l'école Lajoie soit échantillonnée pour vérifier s'il y a des traces de plomb et ce, malgré le fait que l'eau de l'école ait déjà été échantillonnée et qu'elle ne propose aucun risque selon les normes du Ministère.

Approuvé

#### **12.4 Construction**

Madame Turcotte informe qu'il y a un mois de retard. Quelques ajustements ont dû être faits. Le tout sera terminé dans la dernière semaine de l'école.

#### **13. Mot de la fin**

Remerciement de Madame Turcotte pour l'année scolaire 2015-2016

Madame Fajardo propose de lever l'assemblée.

Madame Decker seconde.